

## Commune de Saulnières

### Compte Rendu de la réunion du 3 novembre 2017

#### **Convocations du 27 octobre 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trois novembre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents** : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Alleaume. Pelletier. Le Valégant. Rossi Mmes Tanné Dusapin. Gaudry. Millour. Campas. Rolland

**Absente excusée** : Mme Tremblay (pouvoir à M. Pelletier)

**Absente** : Mme Lauvernier.

**Secrétaire de séance** : Mme Millour

-Lecture et approbation du compte rendu du 6 octobre 2017, des rectifications seront apportées suite aux remarques

- Banquet communal : 45 personnes inscrites

- Mme Gaudry signale que l'agriculteur qui cultive à côté de sa maison, à Morvillette, travaille durant la période du midi. Monsieur le Maire signalera le fait à l'agriculteur.

- Mme Tanné Dusapin signale qu'elle a contacté la personne à qui appartiennent les photos personnelles qui apparaissent sur le site Google Maps, lorsque l'on fait une recherche sur la commune de Saulnières. Cette personne indique que ceci est involontaire, et fait sans doute suite à un piratage de données. Elle se charge de les faire enlever.

-Monsieur Albert signale, suite à la demande lors du précédent conseil municipal, que le taux de la redevance assainissement va augmenter jusqu'en 2027 pour ensuite diminuer et s'aligner au même taux que les autres communes.

- **Délibération** : Produits irrécouvrables – virements de crédits Budget Eau N° 02

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de non-valeurs relatif au service de l'eau remis par la Trésorerie Municipale de Dreux.

Celui-ci concerne un état de 2017 : liste n° 2588120512 pour un montant de 277.70 euros correspondant à des facturations de 2008 à 2010.

Les crédits disponibles à l'article 6541 « créances admises en non-valeur » n'étant pas suffisants, la somme de trois cent euros (300.00 euros) sera prélevée du compte 022 « dépenses imprévues » pour alimenter le compte 6541.

Le Conseil Municipal, après délibération et par 14 voix Pour, émet un avis favorable pour que ces sommes soient admises en non-valeur et que le virement de crédits soit effectué.

-Devis Vitrail : un devis a été sollicité pour réparer les fenêtres de la salle de conseil, ainsi que la porte d'entrée auprès de Mme Lou MORIN, un autre devis sera sollicité auprès de Mme Giraud « Camade ».

- Suite à divers problèmes de compteurs d'eau, Monsieur Albert prendra contact avec Monsieur Chaplain de chez GEDIA Eau.

- Une demande de compteur d'eau provisoire a été sollicitée pour le chantier de l'Habitat Eurélien, rue de la Mairie. La demande sera transmise à l'entreprise STAG.

- Concernant la construction de 2 pavillons route de Châtaincourt, il sera demandé que les deux compteurs d'eau soient posés dans les meilleurs délais, car les riverains trouvent que l'entreprise consomme beaucoup d'eau (à la charge de la commune).

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Régional du Centre-Val-de-Loir informant de l'attribution d'une subvention de 74 200 euros dans le cadre des travaux du Cœur du Village + le kiosque  
- l'Association des Parents d'Elèves sollicite l'autorisation pour l'organisation d'une randonnée à pieds « la Saunarias » le dimanche 13 mai 2018, elle sollicite la fermeture des routes concernées par arrêté. Les communes de Fontaine les Ribouts et Saint Ange et Torçay seront concernées. Pour une bonne sécurité, elle demande la participation de 5 personnes par commune.

Un loto sera également organisé par l'APE le 18 novembre à la salle de Saulnières

#### **TOUR DE TABLE :**

- M. LE VALEGANT : soulève une demande de la part de Mme Barbereau, savoir pourquoi les taxes foncières ont augmenté de 130 euros. Les membres du conseil n'ont pas remarqué d'augmentation sur leur feuille d'imposition et il sera précisé à la personne concernée que la commune n'a pas augmenté ses taxes.

- Mme GAUDRY : demande si une réunion pour la révision de la liste électorale est prévue. Cela sera revu en fin de réunion. Le délégué électeur désigné par la préfecture pour représenter l'administration dans la commission est Mme Colette Alleaume

M. PELLETIER : signale des trous devant le terrain 11 rue de l'Eglise. Lors de la procession de la Toussaint, une personne est tombée

Indique qu'une fenêtre de toit à l'Eglise est cassée, la boucher ;

Précise qu'un des quads qui tournent sur Saulnières rentre au 2 rue de l'Eglise

- Mme CAMPAS : soulève le problème de la sécurité routière au carrefour du Monument aux Morts et regrette que rien ne soit fait avant qu'un accident intervienne.

Indique le problème des plots sur la route principale de la commune de Crécy-Couvé qui bougent sans cesse ; Monsieur le Maire précise que ce n'est pas du ressort de la commune de Saulnières.

- M. ROSSI : Indique que la convention pour le site Internet de la commune a été renouvelée en avril 2017 pour une période de 3 ans, ce qui bloque la possibilité de changer de version mais demande s'il est possible de prendre la version JIMDO pour un coût annuel de 78 € TTC, et de prévoir un lien pour alterner sur la version existante et la nouvelle version qui est moins rigoureuse. Un avis favorable est émis.

Signale qu'il a été faire des photos de l'abri bus à Bretonnières et du panneau d'affichage détérioré et demande s'il est possible de chiffrer les différentes incivilités depuis des mois sur la commune afin d'alerter la population par un petit article sur le site communal et de montrer que tout cela fait une « note » au niveau du budget communal.

- M. ALLEAUME : précise que l'entreprise intervenant sur le chantier des 2 maisons en construction route de Châtaincourt, brûle leurs déchets tous les deux jours. Indique qu'il s'est rendu sur place pour leur signaler qu'une déchetterie existait sur la commune et que tout brûlage était interdit. Mais rien n'a changé. Un courrier sera adressé aux Maisons Elisa basées à LUISANT.

- M. ROMANO : fait part que la commune de Fontaine, cette année, achètera le sapin pour Noël. Que lors de l'élaboration du calendrier des fêtes, il a été soulevé la possibilité d'un achat groupé avec les trois communes pour l'achat d'une sono (permettant d'avoir de la musique lors du tir du feu d'artifice du 14 juillet)

- M. ALBERT : indique que toute remarque formulée sur la commune n'est pas à faire aux agents municipaux mais au Maire ou aux adjoints.

La réunion de la révision des listes électorales aura lieu le mardi 14 novembre 2017 à 19 h 00.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le vendredi 8 décembre 2017 (et non le 1<sup>er</sup>)

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Séance levée à 22 h 00  
les membres présents